



CHATEAUBOURG  
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

## **COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2019**

#### **158/2019 – PLACE DE VERDUN - CONSTRUCTION D'UNE MÉDIATHÈQUE**

##### ***Choix du maître d'œuvre***

Rapporteur : Hubert DESBLÉS

Rédacteur : Noémie PÉTREL

La commune a lancé le *7 juin 2019* un avis d'appel public à la concurrence en procédure adaptée.

L'objet de cette consultation porte sur un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une médiathèque à Chateaubourg.

L'ouverture des plis s'est déroulée le *1<sup>er</sup> juillet 2019*. 24 offres ont été reçues dont un doublon soit 23 offres admises.

VU le rapport d'analyse des offres portant sur le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une médiathèque à Chateaubourg ;

VU la commission MAPA du *3 septembre 2019* ;

VU la commission mixte Urbanisme/Travaux et Bibliothèque du *3 septembre 2019* ;

VU la présentation du rapport d'analyse des offres en Conseil Municipal du *18 septembre 2019* ;

L'analyse des offres a été réalisée conformément aux critères de sélection déterminés dans le règlement de consultation. Les étapes de l'analyse sont reprises dans le rapport ci-annexé.

Après analyse, la notation finale (*sur 100*) est la suivante :

- |                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| 1. BIGRE ARCHITECTURE :           | 94,07 |
| 2. LOUVEL AGENCE D'ARCHITECTURE : | 91,78 |
| 3. ATELIER L2 :                   | 91,25 |

4. ATELIER 56S :

89,08

La commission MAPA réunie le 3 septembre 2019 a porté son choix vers l'offre présentée par le groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est l'agence BIGRE ARCHITECTURE pour un montant de 210 220 euros hors taxes (*dont missions SSI, OPC et SYN*).

*Il est proposé au Conseil Municipal, suite à l'avis de la commission MAPA du 3 septembre 2019 et à la présentation en commission mixte Urbanisme/Travaux et Bibliothèque du 3 septembre 2019 :*

*. d'approuver le choix de la commission MAPA en attribuant le marché au groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est l'agence BIGRE ARCHITECTURE pour un montant de 210 220 euros hors taxes (dont missions SSI, OPC et SYN) ;*

*. d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.*

**Décision : avis favorable à la majorité. Messieurs Pablo DIAZ et Stéphane CITERNE ont voté « contre ». Mesdames Anne STEYER, Éliane MÉNAGER et Monsieur Paul BOBILLE se sont abstenus.**